



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## programmes

Question écrite n° 61584

### Texte de la question

Mme Chantal Brunel attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'inquiétude de beaucoup de scientifiques devant la manière dont on parle du nucléaire aux enfants au sein de l'éducation nationale. Ce parti pris antinucléaire est particulièrement manifeste dans la revue Textes et documents pour la classe qui se trouve à la disposition de tous les élèves, dans toutes les bibliothèques de tous les établissements scolaires de notre pays. Ce phénomène est inquiétant car ces enfants auront à décider dans quelques années de l'avenir énergétique de notre pays, et ils n'auront pas appris à faire la part des choses. Or, même s'il convient de développer les autres sources d'énergie, le nucléaire reste pour notre pays le moyen de préserver une certaine autonomie, et de fournir de l'énergie à un coût minimum et stable tout en respectant bien sûr les accords de Kyoto. Elle lui demande donc ce que le Gouvernement entend faire pour remédier à cette situation.

### Texte de la réponse

La question du nucléaire est abordée à travers les programmes scientifiques : le concept d'énergie dans les programmes d'enseignement à l'école élémentaire (sciences et technologie), au collège (physique-chimie). Au lycée, notamment en classe terminale de la série S, est également traitée la question des rayonnements à travers l'étude de la radioactivité comme une propriété physique de la matière. Par ailleurs, l'élève peut compléter son information par des approches historique, géographique et civique de la question : le programme d'histoire-géographie analyse les activités des hommes liées, entre autres, à l'énergie nucléaire ; les thèmes d'entrée proposés en éducation civique, juridique et sociale permettent des débats argumentés sur le rapport de la citoyenneté et des évolutions des sciences et des techniques. Ces débats, placés sous la conduite d'un professeur, permettent de développer les capacités d'analyse et l'esprit critique de l'élève en considérant tous les aspects d'un sujet. Ils peuvent s'appuyer sur des publications à vocation pédagogique comme, par exemple, la revue « Textes et documents pour la classe » éditée par le Centre national de documentation pédagogique, qui propose de débattre sur l'énergie et l'industrie du nucléaire. Le ministère de l'éducation nationale participe clairement à la politique nationale en faveur du développement durable et s'engage dans une présentation pédagogique des enjeux énergétiques. Depuis la rentrée de l'année scolaire 2004-2005 (circulaire n° 2004-110 du 8 juillet 2004) la généralisation d'une éducation à l'environnement pour un développement durable (EEDD) est confirmée. Par la dimension pédagogique particulièrement riche de ce concept mis en place progressivement dans les programmes scolaires, l'élève est amené à appréhender la complexité du domaine (composantes environnementales, économiques, sociales, culturelles). Plus précisément, au collège, les thèmes de convergence « énergie », « environnement et développement durable » communs aux nouveaux programmes des disciplines scientifiques sont l'occasion d'entreprendre une éducation à l'énergie, renforcée par des actions éducatives dans le temps scolaire de l'élève. Pour appuyer cette réflexion, une opération en partenariat a été lancée le 23 janvier 2006 et met à la disposition des écoles élémentaires, collèges et lycées de France 22 affiches légendées présentant une sélection de photographies réalisées par M. Yann Arthus-Bertrand. Accompagnées de documents pédagogiques mis en ligne sur le site EduSCOL du ministère de

l'éducation, ces affiches servent d'appui à des séquences éducatives sur des thématiques comme les énergies renouvelables. De même, des documents d'accompagnement codisciplinaires viennent d'être mis en ligne afin de guider les enseignants dans une démarche soulignant l'ancrage de l'EEDD dans les programmes en vigueur. Par exemple, en classe de seconde, le programme de géographie permet, en abordant la gestion internationale des enjeux environnementaux, d'exposer les accords du protocole de Kyoto. Très conscient de l'importance des choix que les élèves, futurs citoyens, auront à effectuer, le ministère de l'éducation nationale s'attache par toutes ces actions à développer cette sensibilisation à l'avenir énergétique de la France, de l'Europe et du monde.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Chantal Brunel](#)

**Circonscription :** Seine-et-Marne (8<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 61584

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** éducation nationale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 29 mars 2005, page 3143

**Réponse publiée le :** 29 août 2006, page 9098